Violentes émeutes de Moirans (38) : 12 personnes jugées

19/09/2016 à 12h56



Le tribunal correctionnel de Grenoble juge aujourd'hui douze personnes soupçonnées d'avoir pris part aux graves incidents à Moirans en 2015.

C'est le procès d'une émeute qui avait suscité une vive polémique politique, l'opposition accusant alors le gouvernement de laxisme vis-à-vis des responsables de ces troubles, des gens du voyage de Moirans (Isère). Aujourd'hui, ils seront douze sur le banc des prévenus du tribunal correctionnel de Grenoble pour répondre notamment de dégradations ou détériorations du bien d'autrui en réunion et d'entrave à la circulation des véhicules sur une voie publique. Ils risquent dix ans de prison. Trois mineurs seront jugés ultérieurement par un tribunal pour enfants.
Le 20 octobre 2015, 50 à 100 personnes avaient érigé une barricade sur une départementale traversant Moirans, en brûlant 35 voitures. Des véhicules en feu avaient été projetés sur les voies SNCF, bloquant la circulation de 120 trains. Le patron d'une casse auto avait été frappé. A l'origine de ce déferlement de violence : le refus de la justice d'autoriser un détenu, issu du camp des gens du voyage de Moirans, à assister aux obsèques de son jeune frère, décédé dans un

accident de voiture au retour d’un cambriolage. Débordés par le nombre d’émeutiers pour la plupart cagoulés, les gendarmes avaient attendu les renforts pour intervenir. Aucune interpellation n’avait eu lieu le jour même, provoquant la colère. Deux mois plus tôt, d’autres gens du voyage avaient déjà bloqué une autoroute à Roye (Somme) pour un motif similaire.
(…)

Le Parisien

Merci à **Gargamax125**